

# Adaptation habitat / Rénovation énergétique

(locataire ou propriétaire)

Selon votre situation, contactez le bon interlocuteur ! Contactez également la mairie de votre commune.

## 1. Espace Conseil Habitat, pour tous les habitants de Cholet Agglomération :

Des conseils gratuits pour tous vos projets en habitat : la construction, les travaux de rénovation énergétique, l'accession à la propriété, la location, les aspects juridiques, les modes de financements...

Sur rendez-vous (accueil de l'Hôtel de Ville/Agglomération - entrée via l'esplanade). Tél. 02 41 18 01 08  
Courriel : [contact@espace-france-renov.fr](mailto:contact@espace-france-renov.fr)

## 2. Les aides ANAH/départementales

Le Département de Maine-et-Loire propose des aides financières pour les propriétaires privés qui entreprennent des travaux de rénovation dans leurs logements (tout type de travaux sauf travaux de décoration). Sous conditions de ressources – Revenu Fiscal de Référence inférieur à 20805€ (personne seule) et 30427€ (couple). Si vos ressources dépassent ce plafond, vous pouvez vous renseigner auprès de l'action sociale de votre caisse de retraite

Tél. 02 41 18 80 79 Courriel : [cellulehabitat@maine-et-loire.fr](mailto:cellulehabitat@maine-et-loire.fr)

## 3. Les aides financières pour les habitants du centre historique de Cholet

Contactez CITEMETRIE

Permanences sur rendez-vous : Tél : 02 41 48 14 36 Courriel : [opah.cholet-coeurdeville@citemetrie.fr](mailto:opah.cholet-coeurdeville@citemetrie.fr)

## 4. Les aides financières pour les habitants des centres-bourgs (Bégyrolles-en-Mauges, Cernusson, Coron, La Fosse-de-Tigné (Lys-Haut-Layon), La Plaine, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux-sous-Passavant (Lys-Haut-Layon), Maulévrier, Montilliers, Nuaillé, Nueil-sur-Layon (Lys-Haut-Layon), Passavant-sur-Layon, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Tigné (Lys-Haut-Layon), Tancoigné (Lys-Haut-Layon), Trémont (Lys-Haut-Layon), Vezins, Vihiers/Le Voide/Saint-Hilaire-du-Bois (Lys-Haut-Layon).

Le bureau d'études Alter public a été mandaté par Cholet Agglomération pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches et vous conseiller sur la faisabilité technique et financière de votre projet de rénovation.

Contactez Alter public Tél. 02 59 10 12 34 Courriel : [opah.choletais@anjouloireterritoire.fr](mailto:opah.choletais@anjouloireterritoire.fr)

## 5. D'autres aides financières : Maprimerenov', Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

[maprimerenov.gouv.fr](http://maprimerenov.gouv.fr) ; [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr) ; Tél. 0 808 800 700 ; [france-renov.gouv.fr/aides/cee](http://france-renov.gouv.fr/aides/cee)



**Ne pas commencer les travaux avant l'acceptation de votre dossier de demande de subvention.**

Plus d'informations sur : [Cholet.fr/Vivre à Cholet/Urbanisme-Habitat](http://Cholet.fr/Vivre%20à%20Cholet/Urbanisme-Habitat)